

Filières de formation

Demande de congé aux cours

ASSC (EM/Dual) - ASA (Mixte/Dual)

Art. 60 Demande de congé (RLVLFPr)

¹ Pour toute absence prévisible, une demande de congé écrite et clairement motivée doit être adressée **suffisamment à l'avance** au directeur qui statue.

² La demande de congé doit être visée par l'entreprise formatrice et signée par le représentant légal si l'apprenti est mineur.

³ Il n'est accordé de congé que dans des cas exceptionnels immédiatement avant ou après les vacances scolaires ou un jour férié.

Coordonnées

NOM Prénom : _____ Classe : _____

Site : Morges St-Loup Vevey

Demande de congé : du _____ au _____

Nombre de périodes : _____ Nombre de jours : _____

Motif argumenté et justificatif

Document à remettre au doyen de votre site :

Monsieur David Wylie

david.wylie@ecoledesoins.ch

Monsieur Olivier Bohoteguy

olivier.bohoteguy@ecoledesoins.ch

Madame Isabelle Délèze Gabriel

isabelle.deleze@ecoledesoins.ch

Date et signature de l'apprenti	Date et signature du représentant légal (si mineur)	Date et signature doyen

N° de version	Elaboration / modification	Date de validation	Classement
2	PWI	16.06.2021 / 02.07.2025	GED / SharePoint